

# Cheval et territoire : les utilisations émergentes de l'espace par les activités équestres

C. Vial<sup>1</sup>

1 : Ingénieur de recherche de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE, issu du regroupement des Haras nationaux et de l'École Nationale d'Équitation) ; Campus Supagro/INRA, Bâtiment 26, UMR MOISA, 2, place Pierre Viala, F-34060 Montpellier ; vialc@supagro.inra.fr

## 1. Des loisirs équestres en développement dans des espaces ruraux en mutation

Au cours de ces dernières années, les activités équestres de loisir ont connu un important développement qui a induit une forte croissance du nombre d'équidés présents en France. Ils sont aujourd'hui évalués à au moins 900 000 têtes (Annuaire ECUS, 2008) contre 570 000 en 2001 (LEMAIRE, 2003). Cette filière exprime donc un besoin grandissant d'espaces de pâturage et de stationnement pour les animaux, de production de fourrages et céréales, mais aussi d'espaces à vocation récréative pour les cavaliers.

Or, cette croissance des activités équestres de loisirs apparaît comme un bon révélateur et marqueur des mutations que connaissent actuellement les espaces ruraux et périurbains, concernant le développement de leurs fonctions résidentielles et récréatives (PERRIER-CORNET, 2002). Dans ce contexte, le programme de recherche « cheval et territoire », financé par le COST (Comité d'Orientation Scientifique et Technique) des Haras nationaux, s'interroge sur le rôle et la place des équidés dans l'occupation, l'aménagement et le développement du territoire français.

## 2. Une étude sur quatre territoires contrastés

Pour répondre à cette question, un travail sur quatre territoires contrastés a été mené : deux régions périurbaines, à proximité de Montpellier et de Caen (la seconde ayant par contraste avec la première une forte tradition d'élevage équin), une zone rurale agricole, le pays de l'Auxois, et une région rurale à dominante touristique et environnementale, le Parc National des Cévennes. Sur chacune de ces zones d'étude, différents outils méthodologiques ont été mobilisés :

- traitements économétriques à partir du fichier SIRE (Système d'Identification Répertoire des Équidés) ;
- enquêtes auprès d'acteurs de la filière équine, de municipalités, d'agriculteurs... ;
- recensements exhaustifs des équidés présents et des surfaces qu'ils occupent au sein de zones de 6 à 12 communes contiguës au sein de chaque terrain d'étude.

## 3. Un rôle important et diversifié dans l'occupation de l'espace

### 3.1. Importance quantitative et qualitative

Les équidés occupent (de façon permanente ou en alternance) entre 3 et 4% de la surface totale des communes étudiées, mis à part dans les Cévennes où ce chiffre monte à 6%, en lien avec une plus grande disponibilité des terres due à une faible densité de population (VIAL, 2009c). Considérant les quatre zones d'étude, ces pourcentages correspondent en moyenne à une surface d'un peu plus d'un hectare valorisé par cheval.

Qualitativement, ces animaux permettent, grâce aux particularités du pâturage équin, de contrôler la biomasse végétale tout en maintenant la biodiversité prairiale et en produisant moins de méthane que les ruminants. De plus, leur présence dans les paysages herbagers contribue à leur esthétique. Enfin, les équidés ont une image positive auprès de la population locale (entretien des espaces, création d'emplois, tourisme, aspect social...), mais ils sont également porteurs de conflits, surtout en zone périurbaine (équidés qui s'échappent, odeurs et insectes, évacuation du fumier, conflits d'usage pour les chemins de promenade...).

### 3.2. Des différences liées à la diversité des types d'activités équestres

L'importance des équidés dans l'occupation de l'espace est donc incontestable et elle se décline différemment selon le type d'activité équestre. Les établissements équestres recherchent la proximité de grandes villes et des facilités d'accès. Ils utilisent des espaces de stationnement et de travail des chevaux. Les élevages valorisent de grandes parcelles herbagères éloignées des grandes villes. Enfin, les propriétaires indépendants (qui prennent en charge leurs équidés eux-mêmes, indépendamment de toute structure équestre professionnelle) utilisent de petites parcelles à proximité des habitations et donc des centres des communes (VIAL, 2009b).

## 4. Un rôle transitoire en zone périurbaine

### 4.1. Responsable de concurrences...

En zone périurbaine, les équidés occupent deux types de parcelles : soit des espaces qui n'étaient pas exploités et donc non entretenus, soit des parcelles de statut transitoire, qui sont délaissées par l'agriculture pour cause d'avancée de l'urbanisation, mais qui ne sont pas encore constructibles. Au fur et à mesure de son avancée, l'urbanisation entre en concurrence croissante avec le développement des loisirs équestres, allant jusqu'à repousser les équidés à la périphérie des centres des communes (VIAL, 2009c).

### 4.2. Mais aussi générateur de complémentarités...

D'un autre côté, on remarque une certaine complémentarité entre le développement de ces deux phénomènes. La présence d'équidés de loisir évolue parallèlement au phénomène résidentiel, probablement en lien avec l'arrivée de nouvelles populations (VIAL, 2009a). De plus, le développement d'infrastructures routières facilite l'implantation des établissements équestres. Réciproquement, l'engouement pour les loisirs équestres participe dans une moindre mesure à la périurbanisation à travers les quelques passionnés de cheval qui décident de quitter les grandes villes pour le périurbain afin d'habiter à proximité de leurs équidés.

### 4.3. Et pouvant permettre un maintien de l'agriculture périurbaine

Depuis les années 2000, on assiste à une prise de conscience généralisée de l'interdépendance entre l'avenir du périurbain et celui de l'agriculture périurbaine. Agriculteurs et urbains ont de plus en plus d'objectifs durables communs qui incitent à la préservation des espaces agricoles dans le périurbain (SABATIER *et al.*, 2007). Or, les activités de loisirs équestres, qu'il s'agisse d'établissements équestres spécialisés ou d'une diversification agricole, peuvent constituer une forme d'agriculture adaptée à un maintien en zone périurbaine.

## 5. En zone rurale, des liens complexes avec le monde agricole

En zone rurale (qu'il s'agisse des Cévennes ou de l'Auxois), l'agriculture entretient des liens complexes avec les propriétaires d'équidés. On relève tout d'abord l'existence de concurrences en termes d'accès au foncier, exacerbées par la présence d'agriculteurs "professionnels" (VIAL, 2009a) qui ont des besoins en espace importants. Toutefois, il existe également certaines complémentarités, les agriculteurs cédant aux équidés les parcelles qu'ils n'utilisent pas car elles sont trop petites ou de moindre qualité. De plus, certains agriculteurs exploitent la complémentarité qui existe entre le pâturage des équins et des bovins (ou ovins) en pratiquant le pâturage mixte ou en alternance. Enfin, que ce soit en zone rurale ou périurbaine, les équidés ont également un rôle économique dans l'activité agricole puisque les agriculteurs sont les principaux fournisseurs de fourrages, céréales et services (prêt de matériel, fauche des parcelles) pour les propriétaires d'équidés locaux (VIAL, 2009b).

## 6. Une participation aux utilisations récréatives des espaces ruraux et périurbains

La transformation des modes de vie et des rapports ville - campagne induit un besoin permanent d'espaces « de nature » à usage récréatif, en zone périurbaine mais aussi rurale. Les équidés de loisir participent à cette utilisation émergente des espaces ruraux et périurbains par l'intermédiaire des cavaliers pratiquant la promenade et la randonnée, localement ou sur de plus grandes distances, et qui participent à l'entretien des chemins et au dynamisme des territoires.

**Pour toutes ces raisons, nous pouvons dire que les activités équestres participent à un usage durable des surfaces prairiales et à l'émergence de nouvelles formes de valorisation de ces espaces.**

### Références bibliographiques

- Annuaire ECUS (2008) : *Les Haras-Nationaux, Observatoire économique et social du cheval*, 63 p.
- LEMAIRE S. (2003) : "Économie et avenir de la filière chevaline", *INRA Productions Animales*, 16, 357-364.
- PERRIER-CORNET P. (2002) : *Repenser les campagnes*, La tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, DATAR, 280 p.
- SABATIER B., SOULARD C., JARRIGE F., LAURENS L., NOUGAREDES B. (2007) : *L'agriculture périurbaine aujourd'hui : un champ de recherche multidimensionnel*, comm. colloque "Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville. Vers des projets de territoire", Nanterre, 10-12 octobre 2007, 9 p.
- VIAL C. (2009a) : "Cheval et territoire : quels liens entre la présence de chevaux de loisir et les dynamiques rurales contemporaines ?", XLVI<sup>ème</sup> colloque de l'Association de Science Régionale De Langue Française, Clermont-Ferrand, 20 p.
- VIAL C. (2009b) : "Quelle place pour le cheval dans l'occupation et l'aménagement du territoire français ?", *Equ'idée*, 69, 28-30.
- VIAL C. (2009c) : *Une analyse économique des loisirs de nature et de leurs implications territoriales : l'organisation des propriétaires d'équidés "amateurs" entre production domestique et achat de services*, thèse de doctorat, Montpellier Supagro, 394 p.